



Newsletter de mai 2017

Chers amis grands-parents, voici notre lettre du mois de mai !

Amicalement !de la part des administrateurs.

I. Activités du mouvement en mai :

Samedi 6 mai :

Action sur le « désinvestissement des banques dans les énergies fossiles »

Place de la Monnaie à Bruxelles de 14 à 17 h

Volontaires bienvenus (se signaler auprès de Thérèse Snoy, therese.snoy@gmail.com)

Voir www.banqueroute.be



Vendredi 19 mai :

Atelier Contes avec Florence André Dumont (14 h 30 - 17 h). **(voir annexe)**

Limité à 12 inscrits; attention, déjà 6 inscrits à ce jour !

P.A.F. : 15 €

Lieu : chez Thérèse Snoy au 79 rue de Hal, 1421 Ophain Bois Seigneur Isaac

(ramassage possible à la gare de Braine-l'Alleud à 14 h)

Mercredi 24 mai :

Protest March “Trump Not Welcome” (Bxl Gare du Nord – 17 h)



Le 24 et 25 mai Donald Trump viendra au sommet de l'OTAN en Belgique. Ces derniers mois, le président des Etats-Unis a provoqué l'indignation dans le monde entier: il sème la discorde, nie le réchauffement climatique, intimide les médias, démantèle la solidarité...

Rejoignez-nous à Bruxelles le 24 mai et dites 'Non' à Trump, à sa politique et à ses homologues européens. Cette marche revendiquera la paix, l'opposition aux aventures militaires, la sauvegarde de notre planète et de son environnement, la défense des droits humains de toutes et de tous, le combat contre le sexisme, racisme et les discriminations.

Pour en savoir plus : <https://www.trumpnotwelcome.be/franais>

II. Diverses nouvelles sur les GPC !

1. OFFRE d'un « atelier CLIMAT » aux mouvements de seniors : nous avons mis au point une présentation avec diapos de 40 à 60 minutes selon la demande qui évoque brièvement :

- les enjeux climatiques (extraits des résumés du GIEC),
- l'accord de Paris et l'état de sa mise en œuvre
- l'état d'avancement de la Belgique en matière de plan climatique,
- les scénarios « Belgique 2050 » établis par le SPF Climat
- le mouvement des Grands-Parents pour le Climat et ses actions



Cette présentation a été testée chez ENEO en Hainaut ; elle convient bien à des réunions de 20 à 30 personnes durant 2 heures (exposé et puis débat).

Si vous êtes membre d'un mouvement ou d'une organisation intéressée par les enjeux sociétaux, seniors ou pas, vous pouvez proposer nos services et nous le signaler. Plusieurs membres du CA sont prêts à faire cet exposé et à venir dans

votre organisation. Et, à part les frais de déplacement, **c'est gratuit** ! (en tout cas, en 2017).

2. Sur décision du CA réuni le 24 avril dernier, nous allons assurer le **suivi de nos discussions en AG** en recherchant une collaboration active avec le GRACQ (thème mobilité), avec Terres en vue asbl (thème accès à la terre) et avec les formateurs d'enseignants (thème formation des enseignants aux enjeux écologiques).
3. **RAPPEL** : si vous connaissez des enseignants d'école secondaire, n'oubliez pas de les informer de l'existence des « **coaches climat** » !
<http://gpclimat.be/2017/04/10/1944/> . Quelle bonne idée pour les « jours blancs » de fin d'année !



4. **Notre soirée « appel aux consciences » de 2017 est fixée au jeudi 23 novembre.** Elle prendra la forme d'un débat intergénérationnel entre des jeunes (18 – 22 ans), des experts (climat, économie, politique) et les grands-parents.
SAVE THE DATE !

III. Fiche pratique

Nous souhaitons à partir d'aujourd'hui vous donner accès chaque mois à des conseils pratiques que nous trouvons sur des sites d'associations spécialisées en éco-consommation.

Pour ce mois, et vu le printemps qui vous donne envie de sortir, voici une fiche sur le vélo électrique : <http://www.ecoconso.be/fr/content/quand-le-velo-se-fait-electrique-0>

Cette fiche est très complète et précise. En voici **quelques extraits** pour vous mettre en appétit

Qu'est ce qu'un vélo électrique ?

D'un point de vue technique, rien ne le distingue d'un vélo normal à ceci près qu'il est doté d'un moteur, d'une batterie et d'un système de gestion. Le terme « vélo électrique » peut recouper des réalités très différentes. Nous aborderons ici le vélo à assistance électrique (VAE), strictement défini comme suit dans la législation européenne ([Directive 92/61/EEC](#)):

- l'assistance ne fonctionne que lorsqu'on pédale ;
- l'assistance se coupe au-dessus de 25 km/h ;
- le moteur est d'une puissance inférieure à 250 W.

Parlons technique

L'essor du VAE s'accompagne d'un fourmillement assez confus de marques et de systèmes. On peut heureusement dégager quelques tendances.

Le moteur

Il y a deux grands types de moteurs sur le marché :

- le moteur dans le moyeu (situé au niveau de la roue elle-même, à l'avant ou à l'arrière) ;
- le moteur dans le pédalier.

Plus rares sont les moteurs qui entraînent une roue du vélo au moyen d'un galet-presseur (à l'instar des *Solex*).

Le moteur dans le moyeu est courant dans les VAE bons marchés et de milieu de gamme, du fait de son coût abordable. Ne nécessitant pas un cadre de vélo spécifique, il est facile à mettre en place.

Mécaniquement, son grand avantage est de transmettre sa puissance directement à la roue, sans pertes dues à la transmission et sans forcer sur cette dernière. Il est également le seul à permettre une récupération d'énergie au freinage. Son principal inconvénient est qu'il tourne à une vitesse proportionnelle à celle de la roue, puisqu'il en fait partie.



Moteur dans le moyeu (image :: <http://granvillebikes.com>)



Vélo avec moteur dans le pédalier (image : www.scott-sports.com)

Le moteur pédalier est plus récent et quasi uniquement disponible sur des modèles de VAE milieu ou haut de gamme. Situé, comme son nom l'indique, dans le pédalier, il transmet son effort directement au pédalier ou à la chaîne elle-même. Outre une meilleure répartition du poids, il bénéficie aussi des vitesses du vélo. Du coup, il suffit de jouer du dérailleur pour faire fonctionner le moteur à sa vitesse de rotation la plus efficace, même si vous ne roulez pas vite. Les côtes, même fortes, ne sont donc plus un problème.

Et si je veux réutiliser mon vélo actuel ?

Il existe de nombreux kits à installer sur des vélos classiques.

Sur le plan environnemental, c'est imbattable. Sur le plan économique, ça dépend... Un kit peut être aussi cher qu'un VAE neuf. La qualité finale de l'ensemble dépendra alors aussi de celle de votre vélo à la base.

Gardez cependant à l'esprit qu'un vélo transformé devra encaisser une puissance supplémentaire due à l'assistance. Vous roulez plus vite avec un vélo plus lourd alors que cadre, chaîne et freins n'auront pas été prévus pour cela....

Ça existe en pliant ?

Il y a plusieurs modèles de VAE pliants. Leur intérêt est cependant limité à une plus grande facilité de stockage, voire un transport plus aisé en voiture. En effet, leur poids étant doublé (comptez 18 kilos, contre 9 pour un non motorisé), c'est moins pratique à transporter dans le bus ou le train !

En savoir plus : <http://www.ecoconso.be/fr/content/quand-le-velo-se-fait-electrique-0>